



19 octobre 2016

Communiqué de presse

L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté aux côtés de la région :

80 nouveaux projets sélectionnés en septembre et octobre

Sous la responsabilité de la région, autorité de gestion, les fonds européens se répartissent entre le FEDER (fonds européen de développement régional), le FEADER (fonds européen agricole et de développement rural), le FSE (fonds social européen pour le volet formation professionnelle) et le programme Interreg dédié à la coopération France-Suisse.

Les comités de programmation régionaux 2014-2020, présidés par Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté, ont procédé à la sélection des projets qui bénéficieront des subventions européennes FEDER, FSE et FEADER.

80 nouveaux projets ont été sélectionnés pour la Bourgogne-Franche-Comté. Ils bénéficieront de plus de 8 635 233 millions d'euros de crédits européens.

- **Fonds social européen : 13 projets ont été retenus pour un montant global de 2 471 420 euros. Parmi ceux-ci :**

- Le centre interprofessionnel de formations d'apprentis (CIFA) Jean Lameloise à Mercurey (71) met en place un dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA). Ce dispositif permet à des jeunes de moins de 15 ans, décrocheurs scolaires, de construire un projet professionnel. Durant 36 semaines, ces jeunes découvrent différents métiers via des périodes en entreprise et participent à des activités pédagogiques au centre de formation d'apprentis (CFA).

Coût du projet : 34 023 euros - FSE : 15 310 euros (45 %)

- L'Etablissement public local d'enseignement agricole du Jura propose aux apprentis de son centre de formation d'apprentis (CFA), en plus de la préparation du diplôme visé par l'apprentissage, des formations complémentaires certifiantes. Elles visent l'obtention du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité d'engins (CACES), du diplôme de sauveteur secouriste du travail (SST), du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou du permis BE (remorque) pour améliorer leur employabilité.

Coût du projet : 38 962 euros - FSE : 19 481 euros (50 %)

- **Fonds européen de développement régional : 22 projets ont été retenus pour un montant global de 5 111 834 euros. Parmi ceux-ci :**

- L'université de Bourgogne mène le projet COGSTIM – stimulation cognitive, motrice et réalité virtuelle : application à la santé et à l'éducation. Les objectifs sont de faciliter l'acquisition des savoirs scolaires et extrascolaires et d'augmenter la capacité d'apprentissage tout au long de la vie.

Coût du projet : 257 302 euros - FEDER : 115 786 euros (45 %)

- Pour répondre aux recommandations de la Haute Autorité à la Santé (HAS), relative au dépistage néonatal, l'université de Bourgogne et ses partenaires (deux laboratoires et deux industriels) contribuent au projet NEOTAG. Ce projet ambitionne, grâce à une méthodologie innovante, de développer le dosage de marqueurs de trois pathologies héréditaires.

Coût du projet : 128 654 euros - FEDER : 29 997 euros (23 %)



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

- Le projet TCSP gare Viotte-campus-Temis+ est porté par la communauté d'agglomération du Grand Besançon qui activera un transport en commun en site propre pour relier la gare Viotte à la zone d'activités de Temis via le secteur universitaire de la Bouloie. Ce projet prévoit aussi une liaison intermodale entre le pôle multimodal de la gare Viotte et celui de Temis. Il répond aux objectifs de réduction de l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail.

Coût du projet : 12 234 661 euros - FEDER : 3 millions d'euros (24,5 %)

- Le projet de réalité augmentée, porté par la ville de Belfort, s'inscrit dans le domaine culturel. Il regroupe deux actions :

- la modernisation du parcours de découverte de la Citadelle avec utilisation de tablettes tactiles en remplacement des audioguides ;
- l'animation du grand souterrain avec la mise en place d'une expérience interactive pour le visiteur. Cette dernière a d'ailleurs vocation à s'étendre à la découverte de la vieille ville.

Pour faire rayonner largement son projet, la ville réalisera un film qui sera diffusé dans les offices de tourisme, les musées de la ville, la gare TGV de Belfort-Montbéliard...

Coût du projet : 147 695 euros - FEDER : 79 600 euros (54 %)

• **Fonds européen agricole et de développement rural : 45 projets ont été retenus pour un montant global de 1 051 979 euros. Parmi ceux-ci :**

- L'extension du pôle de services à Lavoncourt (70) vise à réhabiliter un ancien presbytère pour le transformer en annexe du pôle de services déjà existant. Il permettra notamment d'accueillir deux cabinets médicaux (ostéopathe et podologue) qui ont un projet commun et complémentaire de santé, un bureau destiné à accueillir un service de taxis et une salle d'attente. Il s'accompagne également de la rénovation de l'ancienne grange du presbytère pour en faire un garage destiné aux taxis.

Coût du projet : 365 305 euros - FEADER : 67 304 euros (18 %)

- Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels identifiés au niveau européen pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et des milieux naturels. Des actions d'animation sur chaque site Natura 2000 permettent de sensibiliser les acteurs de ces territoires à la préservation de la biodiversité. Elles ont pour objectif de faciliter la mise en place des programmes de gestion de ces espaces naturels. Les fonds européens participent au financement de ces animations.

Coût des onze projets : 557 036 euros - FEADER : 291 970 euros (53 %)

L'ensemble des projets est consultable sur www.europe-en-franche-comte.eu et sur www.europe-bourgogne.fr

Le comité de programmation Interreg-France-Suisse se tiendra le 3 novembre à Neuchâtel, les prochains comités de programmation des fonds européens se tiendront le 17 novembre pour le territoire bourguignon et le 1^{er} décembre 2016 pour le territoire franc-comtois.

Contacts presse :

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél. : 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr – tél. : 03 81 61 61 08